

LA TRIBUNE

HEBDOMADAIRE

JOURNÉE DE LA FEMME

ÉDITO

Sur le chemin de la parité

PAR JEAN-CHRISTOPHE TORTORA

C'est en 1910 que l'Internationale socialiste a instauré la première Journée internationale de la femme. Depuis, chaque 8 mars, les mouvements, les associations féminines, les entreprises multiplient les actions. « C'est sympathique », déclare la députée UMP Marie-Jo Zimmermann, auteure de la loi qui a permis, en trois ans, de faire monter les femmes à 24 % dans les conseils d'administration des sociétés du CAC 40.

Mais, attention, toutes les personnalités que nous avons interviewées, de Christine Lagarde à Maurice Lévy, les ministres Fleur Pellerin et Delphine Batho, les chefs d'entreprise et les tops managers... en sont convaincus : il ne faut pas baisser la garde. C'est un combat permanent.

La diversité et la parité sont fragiles. Elles dépendent du bon vouloir de toutes et de tous, il faut veiller. Répéter les messages, mobiliser, et surtout convaincre. Pourquoi ? Parce que c'est bon pour toutes et tous. Et particulièrement pour les entreprises. Là où s'instaure la parité, la réussite et la performance suivent.

Depuis 2010, La Tribune, au travers des Tribune Women's Awards est à la pointe de ce mouvement. Plus que jamais, nous souhaitons soutenir et accompagner les femmes. Cette édition 2013 que nous lançons à l'occasion de la Journée de la femme a pour vocation de mettre en lumière les jeunes talents, comme les parcours remarquables dans toute la France. À Montpellier, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Nantes comme à Paris et à New York, les Françaises figurent parmi les femmes les plus diplômées, les plus créatives et les plus compétentes. Ensemble, avançons sur le chemin de la parité, de la diversité. De la justice, en somme.

* Pour suivre l'actualité Women in business, retrouver l'intégralité des interviews de ce supplément et en savoir plus, connectez-vous à www.latribune.fr et suivez notre blog Good Morning Ladies !

CHRISTINE LAGARDE

« Ne lâchez rien ! »

MARIE-JO ZIMMERMANN

« Ah, les femmes, les femmes... »

La députée UMP, co-auteur de la loi du 27 janvier 2011 sur la représentation des femmes au sein des conseils d'administration, veut encourager les femmes administrateurs réunies à l'invitation d'Agnès Bricard, présidente de leur fédération, à la soutenir pour que la parité gagne aussi la politique...

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE LEFORT

→ **LA TRIBUNE** - Quel bilan dressez-vous deux ans après l'adoption de la loi Copé-Zimmermann?

MARIE-JO ZIMMERMANN - La loi a été votée pour promouvoir les femmes dans les conseils d'administration, mais aussi pour faire évoluer l'esprit à l'intérieur de ces conseils et, par voie de conséquence, améliorer la politique d'égalité au sein des entreprises. L'article 8 met en évidence l'obligation pour elles de publier un rapport sur leur politique salariale. Le décret d'application de la loi, en janvier 2011, était insuffisant; on continue à pinailler sur des critères. La présence aujourd'hui des femmes dans les conseils d'administration à presque 24% dans les sociétés du CAC 40 est largement au-delà de mes espérances. Il faut désormais attaquer la deuxième phase, c'est-à-dire passer de 20 à 40%; et là, il y a quelques grincements de dents. 2017 va venir très vite. Le gouvernement s'est prononcé en faveur de sanctions en cas de non-application. C'est très bien. Mais, j'attends des actions concrètes, des contrôles par la direction du travail.

François Sauvadet, le ministre centriste de la Fonction publique [du 3^e gouvernement Fillon, ndlr], en proposant des quotas progressifs pour les hauts fonctionnaires sur le modèle des entreprises privées (20% en 2013, 30% en 2015 et 40% en 2018) a donné l'image d'un État exemplaire. C'est très bien, là encore, mais le gouvernement actuel manque de moyens; le nouveau décret doit être lu et examiné. Ce qui m'inquiète, c'est la non-application des lois précédentes en faveur de la parité. Le 8 mars, c'est sympathique. Mais c'est tout au long de l'année qu'il faut débattre pour que les entreprises appliquent la loi sans qu'on leur impose.

→ Et en politique?

Aux élections municipales de 2014, dans les communes de 1 000 habitants, les listes seront paritaires. Il y aura suffisamment de candidates femmes. Mais au Sénat et à l'Assemblée nationale, le travail reste à faire, en particulier pour les partis de droite. Je l'ai dit, j'ai été affligée par les propos misogynes et les réflexions sexistes qui ont été tenus lors des débats pour faciliter l'accès des femmes aux conseils généraux.

En 1997, le PS a eu le courage d'appliquer que tout député remplacé le soit par une femme. Elles ont été élues. Où en sommes-nous à droite? En 2002, nous n'avons pas eu ce courage. En 2007 et 2012, idem. En dix ans, nous sommes passés à l'UMP de 26% de candidates à 28%! C'est pire qu'affligeant.

« En continuant comme ça, on risque fort de donner une image rétrograde. »

Même l'argument financier des pénalités n'a pas porté. Quand Catherine Vautrin, députée de la Marne, membre de la commission des finances (UMP) martèle qu'on va vers un gros problème financier, on nous rétorque « Ah, les femmes, les femmes... » On verra en 2014 quels seront les arbitrages. Mais, on risque fort de continuer ainsi de donner une image rétrograde. Nous sommes déconnectés de la réalité. Le binôme n'est pas idéal, mais si c'est un moyen de parvenir à la parité, alors j'y suis favorable. Les électeurs ne nous pardonneront pas en 2017 de ne pas être au rendez-vous. Les femmes représentent 52% de l'électorat! Michèle Tabarot, députée des Alpes-Maritimes (UMP), en est consciente: « Si on ne relève pas le défi, on est mort. »

continuant ainsi de donner une image rétrograde. Nous sommes déconnectés de la réalité. Le binôme n'est pas idéal, mais si c'est un moyen de parvenir à la parité, alors j'y suis favorable. Les électeurs ne nous pardonneront pas en 2017 de ne pas être au rendez-vous. Les femmes représentent 52% de l'électorat! Michèle Tabarot, députée des Alpes-Maritimes (UMP), en est consciente: « Si on ne relève pas le défi, on est mort. »



Marie-Jo Zimmermann s'afflige du manque de courage des élus UMP en matière de représentation des femmes au Parlement.

Laboratoire de l'égalité UN STÉRÉOTYPE, DES STÉRÉOTYPES



JACQUES DEMARTHON — AFP/IMAGÉFORUM

→ Depuis 2010, le Laboratoire de l'égalité initié par Olga Trostiansky, adjointe au maire de Paris chargée de la Lutte contre l'exclusion, s'emploie à faire évoluer les mentalités.

Aujourd'hui, 1 000 personnalités - élus politiques, représentants des entreprises, des associations et des réseaux - soutiennent son action. Après sa création en novembre dernier, le Laboratoire contre les stéréotypes, créé par le Laboratoire de l'égalité, livre sa première étude d'envergure.

Mille cent Français, hommes, femmes (d'un échantillon représentatif) ont été sondés par Mediaprism. Chacun a été mis à la question pour déterminer de quelle manière, au travers de cinq visuels publicitaires générés par des entreprises ou des institutions, ils appréhendaient les stéréotypes.

Résultats? Imperceptibles à première vue, ils figurent dans le paysage dit « normal » de la société. « Qu'une femme se dénude pour vendre du parfum, et alors? L'esthétique l'emporte », répondent-ils majoritairement. « Qu'un homme vante le plaisir simple d'un fromage à son fils à l'issue d'un match de rugby, c'est sympathique. C'est caricatural, donc banal. » Seul un quart d'entre eux trouve cela insupportable. Une personne sur cinq trouve cela dommage, mais sans gravité.

Mais, lorsque les enquêteurs décortiquent ensuite le message dans une analyse consciente avec les interviewés, le stéréotype se retourne systématiquement contre la marque. La condamnation est unanime. Deux tiers des répondants estiment que seule une petite majorité d'annonceurs ont amélioré leurs slogans ces dernières années. Et la majorité attendent des médias (à hauteur de 67%) et plus encore des entreprises (77%) qu'ils ne véhiculent plus de stéréotypes sexistes. Ils sont même 44% à réclamer des sanctions! ▼

ISABELLE LEFORT



AFP/IMAGÉFORUM

CHANTAL JOUANNO, sénatrice de Paris

« Il faudra nous comporter en chiennes de garde »

ment plus violent? J'ai toujours vu plus de violence du côté des hommes que du côté des femmes.

→ Les journaux ne vont-ils pas focaliser le sujet sur les « jupons »?

Ce n'est pas le duel politique qui est en cause, c'est le regard des journaux et des amis politiques. Pour moi, au contraire, c'est une bonne chose: chacun sera libre de juger si ces femmes sont à la hauteur. Il faudra se comporter en chienne de garde pour défendre ces femmes - Nathalie Kosciusko-Morizet,

Rachida Dati, Anne Hidalgo ou Cécile Duflot -, quelle que soit leur couleur politique, si elles sont attaquées sur leur féminité. Les élections municipales se prêtent très bien au combat féminin. Il faut qu'on ait un maximum de femmes têtes de liste. Pas seulement à Paris, mais dans la plupart des grandes villes. Ensuite, il faut s'imposer sur des secteurs clés comme les finances, l'urbanisme, le logement, qui sont le cœur d'activité des collectivités et ne pas être reléguées aux habituelles questions sociales ou culturelles. ▼

→ **LA TRIBUNE** - La bataille pour la mairie de Paris s'annonce comme une lutte de femmes. Est-ce une bonne idée? **CHANTAL JOUANNO** - S'il s'agissait d'hommes, me poseriez-vous cette question? Elle est en elle-même le reflet du machisme global, insidieux, culturel. Si un combat entre hommes est légitime, pourquoi serait-il illégitime entre femmes? Serait-il de moins bonne qualité? Pourquoi serait-il forcé-

Fédération Femmes Administrateurs

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée de la Femme

la Fédération des Femmes Administrateurs organise

une rencontre autour de professionnelles d'horizons différents et de personnalités du monde politique et de l'entreprise.

de 15h00 à 17h00

au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, 19 rue Cognacq-Jay - 75007 Paris

avec la participation de

Marie-Jo Zimmermann, Co-auteur de la loi sur une meilleure représentation des hommes et des femmes dans les conseils d'administration, ancienne Présidente et membre de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

Christine Fabresse, Directrice du développement des Caisses d'Épargne au sein de la BPCE

Jean-Louis Debré, Président du Conseil Constitutionnel et auteur de l'ouvrage 'Ces Femmes qui ont réveillé la France'

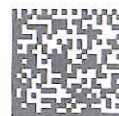
Agnès Bricard, Présidente de la Fédération est heureuse de vous convier à cet évènement qui honore la continuité des actions des femmes au fil du temps pour obtenir plus d'égalité dans les différents secteurs de notre société.

les femmes et le pouvoir/
les femmes et la gouvernance/
les femmes et la parité/
les femmes et la compétitivité des entreprises/

Pour découvrir la Fédération

<http://www.federation-femmes-administrateurs.com>

Pour en savoir plus sur cette rencontre



La Fédération des Femmes Administrateurs rassemble des femmes expert-comptables, huissiers de justice, juristes, avocates et membres de la Fonction Publique

Siège Social : Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, 19 rue Cognacq-Jay = 75341 Paris Cedex 7 - Tél 01 44 15 60 89

Association des Femmes Diplômées d'Expertise Comptable Administrateurs

présidée par Corinne de SEVERAC et Marie-Ange ANDRIEUX
femmes-expert-comptables.com



Association Femmes AAA+ (Avocates)

présidée par Madame Brigitte LONGUET
femmes-avocats-administrateurs.com



Association Française des Femmes Juristes

présidée par Mary Daphné FISHelson
afjf.asso.fr



Association des Femmes Huissiers de Justice

présidée par Astrid DESAGNEAUX
femmeshuissiersdejusticefrance.com



Association Administration Moderne

présidée par Anne-Marie HELLEISEN
administrationmoderne.com



LA TRIBUNE

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

